

LIEU DE TRAVAIL DU REPRÉSENTANT

Veillez **envoyer** le formulaire rempli en caractères d'impression à l'**adresse suivante** :

Bureau de la sécurité privée
1611 boul. Crémazie Est, bureau 500
Montréal (Québec) H2M 2P2

ou par **télécopieur** au 514 748-0002, ou par **courriel** à dossier@bspquebec.ca

Si le changement d'adresse du lieu de travail du représentant est dû au changement d'adresse du siège social, de l'établissement principal de l'agence au Québec, ou d'un autre établissement d'affaires de l'agence, vous devez également nous transmettre le formulaire approprié disponible en ligne au www.bspquebec.ca.

SECTION A : IDENTIFICATION DE L'AGENCE

Nom de l'entité juridique

N° d'entreprise du Québec (NEQ)

N° de dossier ou N° de permis de l'agence du BSP

Nom de famille du représentant

Prénom du représentant

Date de naissance (AAAAMMJJ)

SECTION B : LIEU DE TRAVAIL DU REPRÉSENTANT

Veillez noter que ces renseignements sont publics et apparaîtront au Registre des titulaires de permis pour l'agence.

N° civique

Rue

Bureau

Ville

Province

Code postal

SECTION C : MISE À JOUR DES COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Si votre changement de lieu de travail occasionne un changement de vos coordonnées professionnelles, veuillez indiquer ces nouvelles coordonnées ci-dessous.

Pour modifier les préférences de communication générales de l'agence (langue, adresse postale de communication, etc.), complétez le formulaire « Préférences de communication » disponible en ligne au www.bspquebec.ca.

Téléphone (Jour)

Poste

Télécopieur

Adresse courriel professionnelle (Si vous inscrivez une adresse courriel professionnelle, au besoin, nous communiquerons avec vous à cette adresse pour les communications non officielles dans le traitement du dossier de votre agence.)

SECTION D : ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont recueillis à des fins d'application de la *Loi sur la sécurité privée* et ne serviront qu'à cette seule fin. Ces renseignements seront accessibles aux seuls employés pour qui ils sont nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions. Ces renseignements peuvent être transmis à des tiers dans les limites reconnues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ou avec le consentement des personnes visées par ces renseignements.

SECTION E : DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT

Je déclare que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets et que tout changement ayant pour effet de modifier ces renseignements sera communiqué au Bureau au plus tard 30 jours suivant le changement.

En foi de quoi je signe : _____

Signature du représentant

Date : A A A A M M J J